

# Un agent de maintenance de signalisation horizontale h/f

Rattaché au chef de service, vous assurez à titre principal le marquage routier et effectuez pendant la saison hivernale l'entretien du mobilier urbain. Plus particulièrement, vous prenez en charge les missions suivantes :

- Le nouveau marquage routier ou le retraçage de la signalisation horizontale (peinture, enduit, bandes thermocollantes...)
- L'entretien du matériel (applicateur de peinture, véhicule, ...)
- La fabrication et le contrôle des gabarits nécessaires à la mise en peinture
- La mise en sécurité des chantiers (mise en place de la signalisation, évacuation des déchets, ...)
- En période hivernale, l'entretien du mobilier urbain en atelier et le remplacement d'agents au sein du service
- La préparation, l'installation, la surveillance, le montage et démontage de la signalisation en lien avec l'évènementiel

Formations et expériences requises

- Cap/ BEP filière technique exigé
- Connaissance du code de la route et de son application
- Connaissance des normes en matière de marquage routier appréciée
- Connaissance des règles de sécurité sur les chantiers
- Connaissance en soudure, en peinture et en menuiserie souhaitée
- Permis B exigé
- Permis E souhaité
- Capacité à rendre compte
- Esprit d'équipe, rigueur, grande disponibilité et polyvalence
- Ponctualité et sens du service public

## **Particularités du poste**

- Travail sur 4 jours ½ (du lundi au jeudi de 7h30 à 15h15 et le vendredi de 7h30 à 11h30)
- Permanence obligatoire 1 vendredi après-midi sur 7
- Travail en atelier en période hivernale
- Travail en extérieur en période de campagne de peinture

Comment postuler ?

Merci d'adresser **avant le 12 juillet 2026** votre candidature (CV et lettre de motivation) à :

Madame La Maire, Direction des Ressources Humaines, Hôtel de Ville, 7 bis, avenue de Champagne BP 505, 51331 Epernay cedex.

[Postuler en ligne](#)

Documents

[agent-maintenance-signalisation-horizontale-csmu-12062026.pdf](#)